Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2011)

Heft: [2]: Obligation de servir

Artikel: Miliatires en service long : la solution miracle?

Autor: Droz, Raynald

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-514623

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Service long inf

Militaires en service long : la solution miracle ?

Col EMG Raynald Droz

Commandant, Service long infanterie 14

'Armée Suisse a introduit dans le courant de l'année 2001 la possibilité d'effectuer ses obligations militaires en un seul bloc: le service long. Ce type de service permet à un jeune milicien de remplir la globalité de ses obligations militaires en une seule fois. Il devra alors s'acquitter d'une période de service de 300 jours. Cela représente 40 jours de plus qu'un militaire effectuant son service dans le modèle traditionnel des cours de répétition. La période de service se déroule de manière habituelle sur le modèle des 21 semaines d'instruction, elle se poursuit ensuite pendant 22 semaines supplémentaires dans la phase de l'IFO 2 correspondant à la période d'engagement. Lors de chaque départ (3 fois par année), nous commençons une nouvelle formation. Cela nous permet de garantir une disponibilité sur toute l'année avec des pics de présence au mois de décembre et avril. Dans le modèle actuel, le maximum de militaires en service long a été fixé à 15% de l'effectif de recrutement; ce qui signifierait environ 2'800 militaires en service long par année (sur un départ annuel de 19'000 militaires). Les militaires sont ensuite incorporés dans la réserve pour une période de 10 ans et sont soumis aux tirs obligatoires.

Les possibilités d'effectuer son service dans le modèle service long sont assez larges. A l'heure actuelle, il est possible d'être incorporé dans l'infanterie, le génie et sauvetage, la logistique, les cuisines de troupes, la circulation et transport, le service sanitaire, l'aide à la conduite ainsi que les forces aériennes. Le plus grand nombre de militaires en service long est instruit dans les troupes de l'infanterie avec environ le 40% de l'effectif total.

Dans ce bref tour d'horizon, nous avons suivi les différents domaines de planification: DO(U)AMP(F)I. Les éléments présentés sont généralisés, mais ils sont principalement issus des enseignements tirés par le commandement service long infanterie 14 et il ne tient pas compte des spécificités de chaque arme.

Instruction à la protection personnelle Cdmt inf SL 14 – ESO 14-1 2011 L'instruction à la protection personnelle est une partie intégrante et importante de l'instruction des SL de l'infanterie. La proportionnalité doit être toujours garantie.

Doctrine

La doctrine utilisée au sein des militaires en service long est identique à celle du reste de l'infanterie. Par contre, les engagements et l'instruction dispensée, s'inscrivent dans une perspective d'immédiateté et dans la réalisation d'objectifs à court terme.

Cela crée un paradoxe qui reste difficile à solutionner d'autant plus que malgré leur faible effectif, ces soldats garantissent les moyens de la « première heure » de notre Armée. La doctrine doit être pensée et adaptée pour les formations de service long. Celle-ci doit trouver ses racines dans le « savoir faire » de l'infanterie (compétence), mais doit garantir le « pouvoir faire » nécessaire aux besoins sécuritaires actuels et ainsi permettre aux unités de service long de répondre judicieusement aux engagements actuels. Il ne sert à rien d'investir des ressources et du temps en monopolisant le personnel, le matériel et les infrastructures pour des militaires qui, vraisemblablement jamais, n'auront la nécessité d'engager le savoir acquis. Les militaires en service long ne sont pas là pour le maintien de compétences mais uniquement pour l'utilisation de celles-ci au jour le jour.

Il faudra se doter d'une doctrine d'engagement évolutive et crédible qui tient compte des ressources et qui est suffisamment large afin de permettre, à très court terme et avec des phases d'instruction intenses mais brèves, d'être mise en œuvre. Il faudra également permettre et assurer une meilleure collaboration entre les différents partenaires de la sécurité.

Organisation

Le commandement de service long d'infanterie 14 est constitué d'un état-major et de trois bataillons, les bat inf SL 141, 142 et 143 (qui représentent les 3 départs annuels). Le commandement se trouve à Aarau et les troupes sont stationnées entre Aarau (ESO-IGB-IBF) et Birmensdorf/Schwyz (IFO1/IFO2). Lors de chaque départ (3 par année) nous créons une structure bataillonnaire

ce qui nous permet de pouvoir compter sur un étatmajor réduit qui assure l'instruction, la conduite et qui dirige les engagements. L'instruction des soldats et des cadres est assurée par des miliciens jusqu'au niveau du chef de section. A partir de la compagnie, la structure est professionnalisée avec des capitaines, militaires de carrière, commandants de compagnie.

Il faut se rendre compte que les cadres professionnels, appuyés par des militaires contractuels, assurent la conduite de l'école de sous-officiers (9 semaines), de la phase d'instruction 21 semaines) et de celle d'engagement (22 semaines). Il est difficile de trouver une meilleure école de conduite et aussi un état-major aussi bien entraîné. Ce système est bon et il fonctionne. Il serait même envisageable d'étudier la variante qui proposerait à de futurs commandants de compagnies, le paiement de galons au sein des services longs pendant la phase d'engagement (VBA2).

Nous pouvons résumer les prestations fournies par 1 bataillon de SL d'infanterie de la manière suivante :

- 1 Bat inf SL assure 22 semaines de disponibilité (IFO 2) (2 cp);
- 1 Bat inf assure 1 CR par année de 3 semaines (4 cp).

En définitive, le cdmt inf SL 14 assure une prestation annuelle comparable à 10.8 bat d'infanterie (22 sem x 2 cp / 3 sem x 4 cp).

Instruction

Les fantassins en service long sont aujourd'hui instruits selon les mêmes bases d'instruction dont disposent les autres écoles et formations de l'infanterie. Le document WAI 2011 règle, conformément aux MBS fixés, les objectifs d'instruction et les comportements des fantassins au sein de la Formation d'application de l'infanterie. Cela est certainement idéal dans une perspective d'instruction et assure que les soldats et cadres issus de l'infanterie disposent d'une formation identique, qu'ils parlent la même langue.



Par contre, la solution actuelle n'est pas forcément la plus appropriée dans une optique d'efficacité et de pragmatisme. En effet, il est précisé dans les directives sur le service long, que l'instruction doit être adaptée aux futurs engagements.

Les engagements actuels sont, par exemple, la protection d'ambassade AMBA CENTRO à Genève et Berne, le World Economic Forum (WEF) de Davos, des engagements de OPFOR en faveur du centre d'instruction des forces terrestres, du centre d'instruction international (SWISSINT) à Stans ou encore du cdmt des grenadiers de Isone. Il n'est pas rare également de devoir assurer des plantons d'honneur ou de fournir des troupes pour des manifestations sportives (VEMZ). La discussion sur un possible engagement de militaires en service long à l'étranger peut être envisagée sur des bases volontaires. Il serait donc important pour la crédibilité du système mais surtout afin d'économiser des ressources, que les objectifs d'instruction soient adaptés aux engagements prévus. Il est nécessaire que l'EM de conduite en étroite collaboration avec les Forces terrestres (Force Provider), définisse ces objectifs. Afin de garantir une instruction ciblée soucieuse de l'efficacité et de l'économie des ressources, il faudra les réévaluer régulièrement (tous les 2 ans ?).

Matériel

Dans le cadre des « *Modulbausteine* » (MBS), les formations de militaires en service long ne trouvent pas encore la place qu'ils méritent. De plus, les modifications intervenues dans le cadre de la mise en œuvre du pas de développement 08/11 et les décisions du projet APIANO n'ont pas été prises en compte dans les dotations matérielles actuelles.

Les jeunes qui s'engagent dans les écoles en service long, sont ceux qui en ont fait le choix lors de leur recrutement. Cette décision est importante et décisive. Ces militaires ne sont pas majoritairement des jeunes qui ne disposent pas de formation ou qui souhaitent par ce service prolongé «s'occuper » presque une année. A l'heure actuelle, nous comptons à peu près 7% de jeunes qui n'ont pas terminé de formation et 5% qui sont au bénéfice d'une formation d'une durée de 2 ans. Le solde (88%) ont tous terminé au minimum une formation de 3 ans ou commencé des études. Comme on peut le constater, il n'y pas de surreprésentativité de jeunes peu ou pas instruits.

Concernant les cadres, il est possible d'être proposé dans des fonctions de sous-officiers supérieurs (fourrier, sgtm) et d'officiers jusqu'au grade de cdt de compagnie ou officier dans un état-major. Un officier doit accomplir 600 jours en un bloc. Malgré cela, nous trouvons aujourd'hui suffisamment de volontaires. Les avantages de pouvoir servir dans un système service long sont nombreux : tout d'abord, je l'ai déjà mentionné, le fait de pouvoir suivre le cursus complet de formation et ensuite de pouvoir réaliser cet investissement lors des phases d'engagements toujours très intéressantes pour ces cadres. Un autre atout est celui de pouvoir coacher et conduire des militaires sur une très longue durée et ainsi de réellement tisser des liens de coopération et de camaraderie uniques. De plus, les phases d'engagements permettent de collaborer avec des partenaires civils et/ou militaires. Quant aux exercices de « plastrons » (OPFOR), ils développent un sens critique aigu sur les possibilités tactiques d'un éventuel adversaire.

Instruction à l'arme personnelle.



Information

L'information est encore un domaine pour lequel nous devons nous engager plus activement et peut-être de manière plus ciblée. Aujourd'hui, l'image du militaire en service long n'est pas optimal et surtout elle ne correspond pas ou plus à la réalité.

Le soldat et cadre en service long est un militaire très bien instruit aux engagements qu'il va effectuer, motivé et disponible en très peu de temps. Il est capable de remplir de nombreuses missions dans le spectre des menaces immédiates et peut également être instruit de manière particulière pour des engagements spécifiques.

Il faut que cette image puisse infuser dans notre organisation mais aussi auprès de la population. Les militaires en service long ne demandent qu'une chose: être engagés. Il est à souhaiter qu'en parallèle aux discussions d'une possible augmentation des effectifs des services longs, nous soyons en mesure de projeter une image crédible, réaliste et positive.

Possibles lignes de développement

- Raccourcir la phase d'instruction en diminuant le nombre de systèmes à instruire (uniquement ce qui est prévu lors des engagements), et ainsi rallonger la phase d'engagement. Nous devons réussir à avoir un meilleur « ratio » que les 21 semaines d'instruction pour 22 semaines d'engagement actuelles.
- Nous devons garantir que des missions crédibles, utiles et nécessaires puissent être attribuées de manière standard (sur la durée) au cdmt des SL inf 14. (expl: gardes d'infrastructures militaires, appuis aux engagements à l'étranger tels que SWISSCOY).
- Nous devons davantage collaborer et entraîner nos troupes avec les partenaires civils. C'est aujourd'hui et maintenant que nous devons prendre le temps de nous connaître et d'entraîner les processus de collaboration, il ne faut pas attendre la prochaine catastrophe pour se rendre compte de ce qui aurait dû être fait. (par expl : collaboration et appui à la sécurité des infrastructures d'importance nationale telles que les aéroports).
- Les moyens doivent être garantis en cas d'engagement. Nous devons assurer que des kits de matériel puissent être disponibles dans nos centres logistiques.

Conclusion

Les militaires en service long sont partie intégrante de l'armée de milice au même titre que les militaires incorporés dans des unités du système traditionnel des cours de répétition. Ils sont engagés tous les jours sur notre territoire national et produisent une sécurité adaptée aux besoins d'aujourd'hui. Ils permettent des prestations différenciées en prise directe avec la réalité. Il est important de ne pas comparer les deux systèmes, ils sont complémentaires, tous deux indispensables et spécifiques.

Les moyens mis à disposition des militaires en service long ainsi que leur instruction et leurs engagements ne doivent répondre qu'à un seul impératif: réussir aujourd'hui. Aucune considération à long terme n'est utile, au contraire cela représenterait un investissement inutile.

Le service long n'est certainement pas le système miracle qui pourra résoudre tous nos problèmes.

Par contre, il est nécessaire ! Puisqu'il est le seul service qui assure une très haute disponibilité et permet aux formations traditionnelles (cours de répétitions) de se concentrer sur leur instruction sans devoir effectuer des tâches gênantes pour leur instruction. Il s'agit aujourd'hui d'étudier les forces et faiblesses du service long et d'intégrer ces paramètres dans les décisions à venir concernant le « Rapport sur l'Armée 2010. »

R.D.



Tir de combat à balles réelle (F ass 90) et tir simulé au moyen du LASSIM (ici avec le Fm 05 Minimi) permettent d'atteindre un haut niveau d'instruction.

